

Colonel BAGOSORA Théoneste
UNDF-ICTR
P.O. Box 6016 Arusha, Tanzania

Arusha, le 7 Avril 2001

Monsieur Jean COUMANS
Juge d'instruction
Palais de Justice-Annexe
Rue des Quatre Bras
1000 Bruxelles

CASE NO. ICTR-98-41-T...
EXHIBIT NO. AB 200 C...
DATE ADMITTED 24.10.2005
TENDERED BY DEFENCE
NAME OF WITNESS T. BAGOSORA

ICTR
UNDF
RECEIVED
2001 APR -9 A 11:05

Concerne : UWAMARIYA Régine c/x

Référence : Lettre de Me Gilles VANDERBECK
du 22 Janvier 2001.

Monsieur le Juge d'instruction,

J'ai l'honneur de vous écrire en qualité de frère aîné de la défunte UWAMARIYA Régine pour vous livrer mes informations qui pourraient intéresser ce dossier qui risque d'être très complexe eu égard aux pertinentes questions que Me Gilles VANDERBECK pose par sa lettre rappelée en référence. Rien qu'en lisant cette lettre, on ne peut plus mettre en avant l'hypothèse d'une mort accidentelle dans le cas de ma soeur Régine. Il est plutôt question aujourd'hui d'identifier ses assassins et les mobiles de leur crime pour que châtiment s'en suive.

Par le présent témoignage, je n'ai pas du tout la prétention de vous indiquer une piste à privilégier. Je viens tout simplement comme un témoin parmi d'autres pour vous donner les informations ci-après et vous dire que je suis prêt à toute forme de coopération pour faire aboutir cette enquête sous toute sa dimension.

Mon témoignage va porter sur trois assassinats qui pourraient avoir un lien avec une affaire de détournement de fonds qui aurait eu lieu en 1991-92 lors du financement du projet de construction d'une section technique en extension du Collège Kibihekane près de Rambura. Ledit projet dont l'ASBL ADECOGIKA était promotrice, avait été cofinancé par le Gouvernement Belge et l'ONG Nord-Sud Coopération pour un montant total de 22.852.500 FB réparti sur une période de 5 ans à partir de 1989.

Le premier assassinat a eu lieu à Rambura le 7 Avril 1994 et concerne trois citoyens belges Antoine Gofriaux, Christine André et Olivier Dulieu qui étaient coopérants audit collège.

Le deuxième assassinat a eu lieu à Yaoundé-Cameroun le 15 Février 1999 et concerne mon petit frère MUSABE Pasteur, ancien Directeur Général de la BACAR à Kigali.

Le troisième et dernier a eu lieu à Bruxelles dans la période du 9 au 16 Décembre 2000 et concerne ma petite soeur UWAMARIYA Régine, ancien Chef du Personnel au Projet GBK

Gishwati près de Rambura.

1. Pour introduire le premier assassinat, je cite: **“Au cours de son audition, le père d’Olivier Dulieu a affirmé lui que les raisons de l’assassinat des trois coopérants dépassent le simple fait de leur nationalité. Il a évoqué une question de gros sous, de détournement et de blanchissement d’argent”**(Rapport de la Commission d’enquête parlementaire belge concernant les événements du Rwanda; Chap.3; section 3.5.3 p.464).

Au cours de la préparation de mon procès en cours devant le TPIR, j’ai lu avec une attention particulière ce passage qui concernait ces coopérants belges au Collège Kibihekane dont j’étais Président du Conseil d’Administration à cette époque. Alors je me suis rappelé que Monsieur Olivier Dulieu m’avait informé, dès sa prise de fonction dans ce collège en 1992, que les fonds qui avaient été octroyés et en principe déjà versés par l’ONG Nord-Sud Coopération depuis longtemps n’étaient pas entièrement parvenus au compte dudit collège. Dans la même période, au cours d’une réunion de l’assemblée générale de l’ADECOSIKA, promotrice de ce projet, un membre de l’association posa la question de savoir si la rumeur, qui consistait à dire que certains fonds dudit financement avaient été détournés, était fondée ou pas. Cette question ne fut pas examinée non seulement parce qu’elle n’avait pas été inscrite à l’ordre du jour au début de cette réunion que je présidais, mais aussi et surtout parce que les éléments de réponse à cette question faisaient défaut.

Il avait été convenu entre l’ONG Nord-Sud Coopération et L’ASBL ADECOSIKA dont j’étais, entretemps, devenu Président que les fonds consentis devaient transiter par les comptes de Monsieur RWABUKUMBA Séraphin à Bruxelles avant d’être versés au Compte du Collège Kibihekane à la BACAR dont mon petit frère MUSABE Pasteur était Directeur général. Alors j’ai demandé à celui-ci des explications sur ce prétendu détournement des fonds et il m’a dit que lorsqu’il y a eu dévaluation de la monnaie rwandaise de 40 % en 1991, Monsieur RWABUKUMBA Séraphin aurait profité de cette occasion pour verser en francs rwandais au taux d’avant la dévaluation les fonds octroyés en francs belges après celle-ci.

Il faut également noter que cette question d’un éventuel détournement des fonds dudit projet par Monsieur RWABUKUMBA Séraphin n’était pas encore examinée le 6 Avril 1999, date fatidique de l’attentat contre l’avion du Président HABYARIMANA.

LE 7 Avril 1994, les trois coopérants belges ont été tués par les parents et voisins du Colonel SAGATWA Elie à son village natal. Celui-ci avait été aussi victime de l’attentat contre l’avion présidentiel la veille. Cependant il faut bien noter que Monsieur RWABUKUMBA Séraphin, son petit frère se trouvait plutôt à Kigali en ce moment-là mais qu’il est tout à fait logique de dire que c’est lui qui doit avoir informé ses parents au village de cet événement tragique qui venait de les endeuiller.

Comme le père d’Olivier Dulieu, je doute fort que les trois coopérants aient été assassinés tout simplement parce qu’ils étaient belges. Par exemple, les dix casques bleus belges, qui ont été tués par les militaires rwandais au Camp Kigali le 7 Avril 1994, ne l’ont pas été parce qu’ils étaient belges mais bien sur une rumeur persistante comme quoi c’étaient eux qui avaient abattu l’avion présidentiel.

Aucun militaire de la Coopération Militaire Belge au Rwanda n'a été agressé par les militaires rwandais ni par la population. Ces Assistants Techniciens Belges étaient 18 en tout dont 12 résidaient à Kigali et 6 autres à Gisenyi. Ces derniers étaient attachés au Centre d'entraînement commando de Bigogwe à environ 20 Km de Rambura.

Dès lors, je ne parviens toujours pas à comprendre pourquoi et comment une population habituellement paisible et de surcroît membre de l'ASBL ADECOGIKA, qui avait négocié le recrutement de ces trois coopérants belges pour promouvoir l'éducation de ses enfants, a subitement eu l'idée d'aller tuer ceux-là mêmes dont elle était à la fois très fière et satisfaite jusqu'alors.

2. L'assassinat de Monsieur MUSABE Pasteur à Yaoundé au Cameroun le 15 Février 1999.

Mon petit frère MUSABE Pasteur a été assassiné à son logement dans la nuit du 14 au 15 Février 1999. Il devait rejoindre sa famille en Belgique au courant de cette semaine qui commençait. L'enquête sur son assassinat aussitôt commencée fut interrompue quelques jours plus tard par l'administration camerounaise sans la moindre explication de ce désintérêt de la justice. Je vous transmets le Communiqué n° 48/99 fait à Bruxelles le 22 Février 1999 par le " Centre de lutte contre l'impunité et l'injustice au Rwanda". Ce communiqué donne quelques unes des hypothèses de cet assassinat. Mais aucune de celles-ci n'a parlé de l'hypothétique détournement des fonds dudit projet par Monsieur RWABUKUMBA Séraphin alors que si ce détournement avait eu lieu réellement, Monsieur MUSABE Pasteur aurait été un témoin gênant car il avait suivi au niveau de sa banque (BACAR) toutes les opérations de virement des fonds que l'ONG Nord-Sud Coopération avait fait passer par les comptes bancaires de Monsieur RWABUKUMBA Séraphin à Bruxelles et à Kigali pour approvisionner les comptes dudit projet à la BACAR.

Détournement ou pas, le fait qui m'a le plus intrigué aussitôt après cet assassinat est que le gendre de Monsieur RWABUKUMBA Séraphin, Monsieur ZIKAMABAHARI Jean Baptiste qui était supposé être l'ami intime de la victime, n'a cessé de raconter à qui voulait l'écouter que MUSABE Pasteur avait été fait tuer par sa prétendue maîtresse qu'il ne parvenait plus à entretenir faute d'argent alors qu'entretiens il m'a répondu au téléphone, précisément en avril 1999, que l'enquête sur son assassinat avait été étouffée, avant tout résultat, par des personnalités très puissantes dont il m'a refusé l'identité. Cependant j'ai pu déchiffrer son message lorsqu'en Juin suivant, il est sorti, sans préavis, de mon dossier devant le TPIR alors qu'il était membre de mon équipe de défense en tant qu'enquêteur que MUSABE Pasteur m'avait précisément recruté.

Paradoxalement une histoire de maîtresse revient encore une fois dans l'affaire UWAMARIYA Régine pour faire croire que celle-ci s'est rendue volontairement chez ce vieux monsieur septuagénaire qui, selon une source non encore confirmée, vivait seul, depuis longtemps, sans pouvoir se payer une autre maîtresse avant sa mystérieuse recontre avec Régine dans la période du 9 au 16/12/2000.

Et si jamais UWAMARIYA Régine était venue chez son amant pour y être assassinée au même moment que son hôte était prétendument entrain de mourir asphyxié, alors il devrait y avoir au moins une personne parmi ses parents qui savait que celui-là avait une maîtresse qui, d'une

manière ou d'une autre, menaçait ses intérêts et/ou ceux de la famille.

3. L'enigmatique assassinat de ma petite soeur UWAMARIYA Régine entre le 9 et le 16 Décembre 2000.

L'assassinat de ma soeur UWAMARIYA Régine m'a bouleversé d'autant plus que je ne pouvais imaginer qu'il existait une personne qui avait intérêt à éliminer cette pauvre veuve que même le régime de Kigali avait épargnée. C'est seulement après une longue réflexion que je me suis souvenu qu'elle m'avait raconté les circonstances dans lesquelles les trois coopérants belges et les prêtres tutsi de Rambura avaient été tués le 7 Avril 1994. Je me suis particulièrement souvenu de ce qu'elle m'avait précisé que les trois coopérants belges avaient été tués par les parents et voisins de Monsieur RWABUKUMBA Séraphin à son village natal. Elle m'avait dit cela lors de la visite qu'elle m'a rendue ici à Arusha en été 1999 sur sa route vers la Belgique en venant du Rwanda. Nous nous étions convenus qu'elle reviendrait témoigner devant le TPIR, le moment venu, sur ces assassinats. Comme elle était Chef du Personnel au projet GBK Gishwati en Avril 1994 et qu'après le retour forcé des réfugiés rwandais de l'ex-Zaïre en 1996, elle était retournée vivre dans cette région, elle était un témoin privilégié pour éclairer les circonstances de ces assassinats qui ont été commis à Rambura le 7 Avril 1994. De ce fait, elle était en tout cas un témoin singulièrement gênant contre ceux qui, de près ou de loin, avaient été impliqués dans l'assassinat des trois coopérants belges du Collège Kibihekane.

Ceci est une hypothèse parmi d'autres où je tente en vain de trouver une explication à ces assassinats successifs de mon frère et de ma soeur qui, de surcroît, étaient mes témoins potentiels à décharge devant le TPIR. Dès lors, je fonde mon dernier espoir sur les résultats de l'enquête sur la mort de ma soeur UWAMARIYA Régine pour évaluer la menace qui pèse sur mes parents survivants et infirmer ou confirmer ma crainte de l'existence d'une force occulte qui est entrain de me saper le moral en éliminant à la fois mes proches parents et témoins-clé avant que mon procès devant le TPIR ne commence.

Veuillez agréer, Monsieur le Juge d'instruction, l'expresion de ma plus haute considération.

BAGOSORA Théoneste

